



Communiqué

L'inspection du travail refuse le licenciement des 3 représentants SUD de la Croix Marine!

Depuis 2 mois, Pascale, Christine et Hugo, représentants du syndicat SUD Santé Sociaux étaient sous le coup d'une mise à pied conservatoire et d'une procédure de licenciement enclenchée par la direction de la Croix Marine. L'inspection du travail vient de refuser ces licenciements. La direction de la Croix Marine est donc désormais dans l'obligation de réintégrer nos 3 camarades.

Ces décisions confirment que les motifs avancés par la direction reposaient exclusivement sur la volonté de dézinguer des syndicalistes combattifs.

Pour autant, la situation de cette association est loin d'être réglée et le climat social délétère qui y règne perdurera si la direction continue à considérer que la souffrance au travail n'est que fantasme de syndicalistes et autres experts.

Pourtant, le nombre très important d'arrêts de travail sur ces deux derniers mois démontre à lui seul qu'écartier violemment des responsables syndicaux en pensant régler les problèmes majeurs encore l'insécurité au travail des salariés.

Management par la peur, politique de l'autruche, la direction de la Croix Marine peut et doit revoir sa copie en urgence.

L'Union Syndicale Solidaires et SUD Santé Sociaux comptent sur la Croix Marine pour respecter les décisions de l'inspection du travail. Persister dans l'acharnement antisyndical ne semble pas être de nature à permettre de retrouver un climat social apaisé.

Afin de trouver des solutions permettant aux salariés de travailler dans des conditions plus sereines, l'Union Syndicale Solidaires et le syndicat SUD Santé Sociaux ont demandé au préfet du Puy de Dôme d'organiser une table ronde, sous son autorité, associant les financeurs institutionnels, les organisations syndicales, la direction de l'entreprise ainsi que la médecine du travail.

Si, dans l'attente de la décision de l'inspection du travail qui devait être prise en toute indépendance, le préfet n'a pas répondu favorablement à cette demande, nous souhaitons maintenant réitérer celle-ci, l'association de la Croix Marine dépendant en grande partie de financements assurés par les pouvoirs publics.

Clermont-Fd le 28 décembre 2017

Syndicat SUD Santé Sociaux de Puy de Dôme, Union Syndicale Solidaires Auvergne
28 rue gabriel Peri 63000 Clermont-Ferrand
contact@solidaires-auvergne.org
<http://sud-santesociaux63.org/>